

NMG et Panasonic Energy annoncent la progression de leur collaboration technologique et commerciale au moment où le Canada et le Japon tendent vers une économie à bas carbone en consolidant leurs relations commerciales

- + Le matériel d'anode actif de NMG est présentement testé dans la production de batteries lithium-ion destinées aux véhicules électriques, dans les installations de Panasonic Energy, une étape du processus de qualification qui rapproche les deux entreprises d'une entente « offtake » définitive.
- + Les discussions commerciales se poursuivent en vue d'une entente « offtake » définitive avec Panasonic Energy pour le matériel d'anode actif carboneutre de NMG.
- + La collaboration continue entre NMG et Panasonic Energy fait écho à l'alliance Canada-Japon et à son objectif d'établir une chaîne d'approvisionnement des batteries compétitive, fidèle aux principes ESG et favorable au développement économique et à l'atteinte des objectifs Net Zéro de chaque pays.
- + Un engagement continu de NMG avec les entités gouvernementales canadiennes en vue du financement de projet pour la phase 2 de la Société, conformément à l'ambition gouvernementale d'accélérer le développement des minéraux critiques pour l'économie verte.

OTTAWA, CANADA, 21 septembre 2023 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSX.V : NOU](#)) et Panasonic Energy Co., Ltd. (« Panasonic Energy »), filiale en propriété exclusive de Panasonic Holdings Corporation (« Panasonic ») ([TYO : 6752](#)), font état d'une progression diligente de leur engagement technologique et de leurs discussions commerciales à l'égard d'une entente « offtake » définitive fondée sur leur [entente-cadre ciblant la production pleinement intégrée du minerai au matériel d'anode de NMG](#).

Comme annoncé précédemment, Panasonic Energy envisage d'acheter une partie de la production commerciale de NMG provenant de l'Usine de matériaux pour batteries de Bécancour issue de la phase 2 de la Société. L'entente commerciale prévue reflète l'engagement de Panasonic Energy à réduire son empreinte carbone d'ici 2031. Elle réitère par ailleurs l'attractivité et le caractère responsable du modèle d'affaires de NMG pour offrir au marché des batteries nord-américain une source durable, locale et de haute qualité de matériel d'anode actif.

Grâce à une collaboration technique soutenue des deux parties, les échantillons produits aux installations de la phase 1 de NMG sont maintenant testés dans la chaîne de production de batteries prototype de Panasonic Energy, ce qui soutient une progression rapide du processus de qualification. Ces efforts et les discussions commerciales sous-jacentes reposent sur la coopération des deux entreprises, qui travaillent à amplifier le développement technologique et l'optimisation des processus pour la production de matériel d'anode actif de NMG dans le respect des spécifications et des normes de qualité de Panasonic Energy.



Feuillets d'anode fabriqués à partir du matériel d'anode actif de NMG présentement testé par Panasonic Energy.

Kazuo Tadanobu, président et chef de la direction de Panasonic Energy, a affirmé : « *Aujourd'hui, les gouvernements japonais et canadien ont signé un mémorandum de coopération pour approfondir leur partenariat bilatéral. Je me réjouis du leadership dont ont fait preuve les deux États pour établir une chaîne d'approvisionnement des batteries durable et fiable. Panasonic Energy aidera à accroître la coopération bilatérale dans le secteur privé, notamment par son partenariat avec NMG, afin de contribuer au développement industriel des deux pays.* »

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, a déclaré : « *Après des consultations intensives au cours des derniers mois, nous sommes ravis de voir notre matériel d'anode actif testé dans la chaîne de production prototype de Panasonic Energy, au Japon, en amont de la production de masse en Amérique du Nord. Forte de son partenariat technique avec Panasonic Energy, NMG bénéficie d'une expertise approfondie en matière de batteries pour perfectionner sa technologie en prévision de son développement commercial de la phase 2. La collaboration continue entre NMG et Panasonic Energy, tant sur le plan technologique que sur le plan commercial, témoigne de nos efforts conjoints pour accélérer le plein déploiement de la production de la Société.* »

Le renforcement de cette relation fait écho au partenariat entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon annoncé aujourd'hui, destiné à favoriser le commerce et la coopération en vue d'une économie durable et concurrentielle fondée sur l'énergie propre. Le plan d'affaires

intégré de NMG s'inscrit dans les efforts déployés pour accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales en minéraux critiques, localiser la fabrication avancée pour le marché nord-américain, améliorer l'adhésion aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») ainsi que favoriser de nouvelles occasions d'investissement

L'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, a indiqué : « *Le Canada et le Japon se sont engagés à faire progresser leurs ambitions communes de développer des chaînes d'approvisionnement en batteries durables et fiables à l'échelle mondiale. L'avancement des discussions commerciales entre Panasonic Energy et Nouveau Monde Graphite est une autre étape vers un écosystème national de minéraux critiques plus fort. Je suis fier de voir que le Québec et nos entreprises continuent d'attirer les principaux acteurs mondiaux dans nos écosystèmes innovants, au bénéfice de notre environnement et de notre économie, tout en créant des emplois bien rémunérés pour les années à venir.* »

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a ajouté : « *En améliorant le rendement et l'efficacité de notre production, en définissant des mécanismes de vente à long terme pour saisir les occasions de croissance, en créant des partenariats commerciaux et en optimisant notre structure de capital en vue du financement de projet, nous réunissons des conditions gagnantes afin d'assurer notre succès. La coopération intergouvernementale, combinée à la collaboration de l'industrie, constitue la pierre d'assise de l'économie verte de demain, et NMG fait partie de cette transition générationnelle vers un avenir à faibles émissions de carbone.* »



Kazuo Tadanobu, président et chef de la direction de Panasonic Energy, et Eric Desaulniers, président et chef de la direction de NMG, ont renouvelé leur collaboration lors d'un événement Japon-Canada à Ottawa, en présence de Kanji Yamanouchi, ambassadeur du Japon au Canada, Yasutoshi Nishimura, ministre japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, l'honorable Mary Ng, ministre de la Promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique du Canada, l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada, ainsi que l'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Canada.

Par ses accords de vente et ses conventions d'investissement, NMG s'emploie activement à établir de solides bases commerciales. La Société s'entretient en outre avec des prêteurs internationaux et des organismes gouvernementaux au sujet d'un éventuel soutien au développement de sa phase 2.

À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec des normes ESG enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant

des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

À propos de Panasonic Energy

Panasonic Energy, fondée en avril 2022 dans le cadre de la transition du groupe Panasonic Energy vers un système de société d'exploitation, offre des produits et des solutions technologiques novateurs partout dans le monde. Grâce à ses batteries lithium-ion pour véhicules électriques, à ses accumulateurs et à ses piles sèches, l'entreprise fournit une source d'alimentation sécuritaire, fiable et pratique à un large éventail de secteurs commerciaux, de la mobilité et de l'infrastructure sociale aux appareils médicaux et aux produits de consommation. Panasonic Energy est déterminée à contribuer à une société propice au bonheur et écologiquement durable. À travers ses activités commerciales, l'entreprise cherche à résoudre les problèmes sociétaux tout en prenant les rênes d'initiatives environnementales. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous au www.Panasonic.com/global/energy.

Contact

MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905 poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905 poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

Mise en garde

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant la signature d'ententes « offtake » et d'accords de vente définitifs, y compris avec Panasonic Energy, le soutien attendu de bailleurs de fonds internationaux et d'organismes gouvernementaux, la production commerciale prévue de matériel d'anode actif de haute performance avec une empreinte carbone neutre, les initiatives et les engagements de la Société décrits dans le présent communiqué de presse, y compris ceux liés aux facteurs ESG, la performance de la Société en ce qui a trait aux initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, incluant le processus de qualification, l'incidence positive de ce qui précède sur les paramètres économiques du projet, y compris l'incidence positive de l'action gouvernementale sur la Société, la relation qu'entretient la Société avec ses parties prenantes, les tendances du marché et de l'industrie, les résultats attendus des initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun et aux prix estimés de l'équipement soutenant la production, les prix de vente présumés du concentré de graphite, l'exactitude des estimations des Ressources minérales, les taux de change et les taux d'intérêt futurs,

la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et les coûts de production, l'obtention d'approbations, de licences et de permis gouvernementaux, réglementaires et de tiers à des conditions favorables, la stabilité de la main-d'œuvre, la stabilité des marchés financiers et des capitaux, la disponibilité de l'équipement et des fournitures essentielles, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations de CAPEX et OPEX, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéficiaires, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 23 mars 2023, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedarplus.ca), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com.